

ANR AU 31 DÉCEMBRE 2019 : 9,94 € PAR ACTION, EN HAUSSE DE 5,92% AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2019

- Revalorisation de quatre actifs sur le trimestre ;
- 9 opérations réalisées en 2019 ;
- Deux cessions en cours ;
- Projet d'émission d'actions de préférences rachetables.

Paris, le 29 janvier 2020 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR)¹ au 31 décembre 2019, qui s'élève à **41,42 millions d'euros, soit 9,94 € par action, en hausse de 5,92 % sur le 4^{ème} trimestre 2019** (ANR de 9,38 € au 30 septembre 2019) après versement d'un dividende de 0,30€ par action le 31 mai dernier, procurant un rendement de plus de 5 %.

Sur la base du cours de Bourse (6,06 € au 28 janvier 2020), l'action ALTUR INVESTISSEMENT présente une **décote de 39%** par rapport à la valeur de ses actifs.

Au 31 décembre 2019, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Portefeuille de participations : **41,8 millions d'euros** ;
- Trésorerie : **2,49 millions d'euros** ;
- Dette financière : **2,7 millions d'euros**.

Ce niveau de trésorerie tient compte de la mise en paiement, effectuée le 31 mai dernier, d'un **dividende de 0,30 € par action**, et des **9 opérations** réalisées durant l'exercice 2019, dont **7 investissements et 2 cessions**.

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« L'année 2019 fut riche pour ALTUR INVESTISSEMENT et particulièrement le dernier trimestre, avec la finalisation de la prise de participation majoritaire dans Pompes Funèbres de France tout en concrétisant la cession de notre participation au sein de la société Cevino Glass.

La hausse de l'ANR au 4^{ème} trimestre est principalement liée à la revalorisation de quatre participations sur la période et de la plus-value réalisée à la cession de Cevino Glass, ce qui démontre la solidité et la grande qualité des sous-jacents d'ALTUR INVESTISSEMENT.

Depuis plus de quatre exercices, ALTUR INVESTISSEMENT confirme sa stratégie de valeur de rendement tout en accompagnant des PME familiales et patrimoniales françaises en croissance. »

Neuf opérations réalisées en 2019

Les 7 opérations d'investissement réalisées pour un montant total de plus de 9 millions d'euros au cours de l'exercice 2019 illustrent parfaitement la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT visant à accompagner des PME familiales et patrimoniales françaises tout en assurant un retour sur investissement à ses actionnaires :

¹ Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant au commandité

- L'investissement réalisé en mars dans **Babyzen**, société familiale comptant parmi les leaders des poussettes pliantes ultra-compactes grâce à leur produit phare, la YOYO+ ;
- L'investissement de 1,2 M€ dans **Cousin Medical Group** spécialiste des prothèses médicales en textile tressé, aux côtés du fonds géré par Turenne Capital, Capital Santé 2 ;
- Deux réinvestissements pour un total d'environ 0,6 M€ dans le groupe **Countum** (compteurs d'hydrocarbures) et 0,40 M€ dans le groupe **Acropole** ;
- Des appels de fonds d'un montant total de près de 2 M€ de **Turenne Hôtellerie 2** et de **Capital Santé 2**, sur un engagement total de respectivement 5 M€ et 3 M€ qui seront répartis sur les deux ou trois prochains exercices ;
- Une prise de participation majoritaire dans **Pompes Funèbres de France**.

Enfin, ALTUR INVESTISSEMENT a cédé sa participation minoritaire dans l'hôtel **Mercure Metz Centre** au profit de Heintz Hôtels, ainsi que sa participation dans **Cevino Glass**, spécialiste de la pose du verre plat.

Un début d'exercice 2020 riche

Fort d'environ **2,5 millions d'euros de trésorerie disponible**, ALTUR INVESTISSEMENT continue d'étudier des acquisitions ciblées en vue de renforcer son portefeuille de participations, tout en poursuivant son programme de cessions afin de matérialiser une partie des plus-values latentes de son portefeuille.

Début janvier 2020, la Société a fait l'acquisition de Trophy, un portefeuille de six participations, auprès de Sigma Gestion. Deux cessions actuellement en cours sont par ailleurs attendues courant 2020.

Enfin, ALTUR INVESTISSEMENT a annoncé au marché le 9 janvier 2020 son projet d'émission d'actions de préférences rachetables. Une explication détaillée de l'opération est disponible sur le site de la Société. L'équipe de gestion d'ALTUR INVESTISSEMENT indique souhaiter cette opération afin de renforcer sa capacité d'investissement et de saisir de nouvelles opportunités de marché.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

20 mars 2020 : Résultats Annuels 2019

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 19 sociétés et 3 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;

- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmateurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires.

Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets.

Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Beranger*, holding ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de six PME françaises.

Contacts

Altur Investissement
 François Lombard ou
 Bertrand Cavalié
 Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
 Manon Clairet
 Relations Presse
 Tél. : 01 53 67 36 73
mclairet@actus.fr

ACTUS finance & communication
 Caroline Lesage
 Relations Investisseurs
 Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'*« Order »*), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'*Order*, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.